KI
MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE

CABINET

N°: 04465 /MINETE/CAB/DGE/DPPN

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail

Abidjan, le 02 NOV 2026

NOTE D'INFORMATION

Le Ministère de l'Environnement et de la Transition Écologique porte à la connaissance des responsables des sociétés désirant exercer l'activité d'enlèvement des ordures ménagères et assimilées à bord des navires (GARBAGE) que la période de dépôt des demandes d'agrément au titre de l'exercice **2027-2028,** est ouverte du **lundi 19 octobre 2026 au jeudi 31 décembre 2026.**

Le dépôt des demandes d'agrément s'effectue auprès du **Service Courrier du Cabinet du Ministère de l'Environnement et de la Transition Écologique, situé à la Cité Administrative d'Abidjan, Tour A, 4e étage.**

Les frais d'instruction, d'un montant de **cinquante mille (50 000) francs CFA,** sont payés à **la Banque des Dépôts du Trésor directement sur le compte n° 010472570004.**

Les sociétés devront prendre toutes les dispositions utiles pour le respect du délai indiqué.

La liste des pièces à fournir est annexée à la présente note.

La Direction de la Prévention de la Pollution et des Nuisances, joignable au numéro de téléphone : **27 22 23 91 29 / 07 09 15 72 40** et à l'adresse électronique : **ddisc@environnement.gouv.ci** se tient à votre disposition pour toutes les informations complémentaires.

Je vous remercie de votre précieuse collaboration.

P/Le Ministre et par Délégation
La Directrice de Cabinet adjointe

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE
Directrice de Cabinet Adjointe

Indira YANNI-DOMINGO

Pièce jointe : Liste des pièces à fournir

Scanné avec CamScanner